

Legion du
Lyonnais.

Compagnie de
l'Ain.

Section de
Nantua.

Brigade de
Brénod.

N° 97 du 23
Mars 1944.

PROCES VERBAL
de renseigne-
ments sur l'in-
cendie d'un ga-
rage par les
troupes d'opéra-
tions et appar-
tenant à M. TAR-
DY (Octave) de
Brénod, (Ain).

I - EXPEDITION.

Vu, transmis par le Commandant de Brigade
à Mr le Procureur de l'Etat, à Nantua.
Le Mars 1944.

340
GENDARMERIE NATIONALE.

-O-O-O-O-

Ce jourd'hui, vingt trois Mars mil neuf cent qua-
rante quatre à neuf heures.

Nous soussignés, CHERIN, (Modeste),
et NOVEL-CATIN, (Henri),

gendarmes à la résidence de Brénod, département
de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conforme-
ment aux ordres de nos Chefs, en tournée dans la
Commune de Brénod, (Ain) et procédant à une enquê-
te sur l'incendie d'un garage; avons entendu:

Mme TARDY, 39 ans, ménagère, née RICHÉROT, (Adeline)
le 3 Juin 1914 à Brénod, (Ain), demeurant au dit
lieu, qui déclare:

"Le 3 février 1944, lors des opérations effectu-
ées par les troupes d'occupation dans la Commune.
Mon garage dont je suis propriétaire et situé à
l'entrée Nord du village a été incendié par ces
troupes pour des raisons que j'ignore. Toutefois
je dois vous dire que le Vendredi 4 février 1944,
mon mari TARDY, (Octave) est parti pour son travail
sans me dire où il se rendait. Depuis il n'est ja-
mais revenu au pays et ne puis vous dire où il se
trouve actuellement.

Le 8 février 1944, les Allemands m'ont demandé
où était mon mari, n'ayant pu le dire, ceux-ci sont
repartis sans rien me dire de plus. C'est alors
que le lendemain à 16 heures 30, mon garage était
incendié et complètement détruit par les flammes
ainsi que trois voitures automobiles et deux moto-
cyclettes qui se trouvaient dans le garage; mais
je ne pourrais pas vous dire à qui appartenaient
ces véhicules qui étaient vraisemblablement en ré-
paration. Quant aux machines et à l'outillage qui
se trouvaient dans le garage, j'en ai dressé un
inventaire que je vous remets.

"J'estime le préjudice qui m'a été causé à quatre
cent mille francs environ.

"Je vous répète que mon garage a été incendié
pour des raisons que je ne connais pas, car mon
mari ne me mettait pas au courant de ses affaires;
je dois vous dire qu'avant d'incendier le garage,
les Allemands ont chargé sur un camion du maté-
riel, des machines, de l'outillage qu'ils ont pris
à l'intérieur, puis ils ont également emmené une
voiture automobile.

...../.....

" Je suis assurée pour le garage incendié, mais je ne pourrais vous présenter la Police, car tout est resté dans les flammes. Toutefois, l'agent régional est Mr Giniat, habitant Brénod (Ain).

" C'est tout ce que je puis vous donner comme renseignements."

Lecture faite, persiste et signe.

Continuant notre enquête, nous avons recueilli les déclarations suivantes, de:

Mme FOLLET, 34 ans, née Guy, (Mireille), demeurant à Brénod (Ain), qui déclare:

" Le 9 Février 1944, le garage Tardy, situé à l'entrée Nord du pays, a été incendié par les Troupes Allemandes: il a été entièrement détruit par les flammes.

" Quelques jours auparavant, des militaires Allemands ont chargé plusieurs camions de marchandises et d'outillage qui se trouvaient à l'intérieur et qu'ils ont emmené ainsi qu'une voiture automobile.

" Je ne connais pas les raisons pour lesquelles le Garage Tardy a été incendié par les Troupes d'Opérations. "

Lecture faite, persiste et signe.

2°/ Mr GINIAT, Paul, 40 ans, demeurant à Brénod, qui déclare:

" Comme vous le savez, le garage appartenant à Mr Tardy, Octave et situé à l'entrée Nord du pays, a été incendié par les Troupes d'Opérations le 9 Février 1944 pour des raisons que j'ignore.

" Mr Tardy était assuré à la Compagnie Générale de Réassurance dont le siège est à Paris, 44 Rue de Chateaudin et dont je suis l'agent régional, pour la somme de 220000 Frs; n° DE Police 1064."

Lecture faite, persiste et signe.

Nous avons constaté que le Garage Tardy est complètement détruit et les voitures et l'outillage qu'il contenait complètement carbonisés. De l'immeuble, seuls les murs sont encore debout.

Trois expéditions: La Première, à Mr le Procureur de l'Etat, à Nantua (inventaire joint); La Deuxième, avec l'inventaire, à Mr le Préfet de l'Ain, à Bourg; La Troisième, aux archives.

Fait et clos à Brénod, les jour, mois et an que d'autre part.

J. Novat

Cherrier

Légion
du Lyonnais

Compagnie
de l'Ain

Section
de Nantua

Brigade
de Brénod

N° 107
du 28 /3/ 1944

PROCES-VERBAL
de renseignements
sur la découverte,
à Brénod (Ain),
d'une motocyclette
appartenant à
M. REYMOND, Paul,
gendarme à la bri-
gade territoriale
de Bellegarde.
(Ain)

1^{re} Expédition.



Vu et transmis par le Cdt de la brigade
à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua
Le 29 Mars 1944

GENDARMERIE NATIONALE

-:-:-:-:-

Ce jourd'hui, vingt-huit Mars mil neuf cent
quarante quatre, à neuf heures,

Nous soussigné, NOVEL CATIN, Henri,

gendarme à la résidence de Brénod, département
de l'Ain, revêtu de notre uniforme et conformé-
ment aux ordres de nos chefs, étant à notre ca-
serne, avons reçu de M. REYMOND, Paul, 34 ans,
gendarme à la brigade territoriale de Bellegar-
de (Ain), la déclaration suivante:

"Au printemps 1940, alors que je circulais
en motocyclette, je suis resté en panne à 1500
mètres de la localité de Brénod (Ain).

La réparation étant assez sérieuse, j'avais
amené ma machine au garage "TARDY", où elle y
était restée depuis, vu la pénurie d'essence.

Les troupes d'opérations allemandes ayant
incendié le garage "TARDY", le 6 ou le 7 Février
1944, ma motocyclette a été complètement carbo-
nisée. Le châssis est encore visible sur la
fosse à réparations de cet établissement.

Celle-ci qui était en bon état répondait
au signalement ci-après: Marque "GRIFFON", imma-
triculée sous le n° 3446.A.B.2, 4.c.v., culbutée,
indication du type 435., 350 Cm3, n° d'ordre 1
dans la série du type I490.

J'évalue à 10.000frs environ le préjudice
qui m'a été causé. Je n'étais pas assuré."

Lecture faite, persiste et signe.

Nous mentionnons que la motocyclette en
cause est complètement carbonisée. Il en est
de même de plusieurs autres véhicules se trou-
vant dans le garage "TARDY" qui a été incen-
dié par les troupes d'occupation.

Ce garage édifié à la sortie Nord de Bré-
nod est détruit; il ne reste plus que les murs.

Ce sinistre a fait l'objet du P.V. n° 97
de la brigade en date du 23 Mars 1944.

Trois expéditions destinées: la 1^{re} à M. le
Procureur de l'Etat Français à Nantua, la 2^e
à M. le Préfet de l'Ain, à Bourg et la 3^e aux
archives.

Fait et clos, à Brénod, les jour, mois et an
que dessus.

Novel